



CRPE 2017

Répartition académique des postes

Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63

Samedi 5 mars 2017

Académies	Concours externe			Second concours interne		Troisième concours
	Postes 2016	Principal	Option langue régionale	Principal	Option langue régionale	
Aix-Marseille	580	559				21
Amiens	400	435				35
Besançon	185	195		5		
Bordeaux	438	353	33		2	22
Caen	174	174		2		4
Clermont-Ferrand	95	110				5
Corse	14	14	15			1
Créteil	1 635	1 600		60		140
Dijon	301	264				16
Grenoble	555	470				10
Guadeloupe	46	51		1		3
Guyane	127	165	5	30		10
Lille	772	683				17
Limoges	79	89				1
Lyon	615	816				34
Martinique	52	50	5	3		8
Mayotte		90		30		
Montpellier	520	435	15	40		60
Nancy-Metz	292	292	2			16
Nantes	441	356	2			27
Nice	306	289	2	11		23
Orléans-Tours	407	432		6		12
Paris	351	298		8		4
Poitiers	190	242		17		11
Reims	214	219				6
Rennes	262	256	50		2	22
Réunion	180	205	2	9		24
Rouen	350	350				10
Strasbourg	322	332	55		10	3
Toulouse	340	428	14	9		9
Versailles	1 615	1 470		70		210
Total	11 858	11 722	200	301	14	764

La répartition par académie des quelque **13 000 postes offerts** aux concours de recrutement 2017 des professeurs des écoles a été publiée [au Journal Officiel n°52 du 2 mars 2017](#). Plusieurs académies voient leur nombre de places proposées sensiblement augmenter comme à Lyon qui gagne près de 200 postes par rapport à 2016, Toulouse (+ 46) ou Poitiers (+ 55) ; des volumes en baisse dans d'autres, comme à Versailles par exemple (-150).

La répartition départementale n'est souvent connue qu'à quelques jours des épreuves du concours mais pour l'académie de Clermont-Ferrand les proportions sont souvent de l'ordre de :

- ➔ 1 poste sur 2 pour le Puy-de-Dôme
- ➔ 1 poste sur 4 pour l'Allier
- ➔ 1 poste sur 8 pour le Cantal et autant pour la Haute-Loire

Données statistiques par académie

A consulter sur le [site du ministère de l'Éducation nationale](#) les résultats de la session du CRPE de 2016.

Résultats du CRPE externe Académie de Clermont-Ferrand							
Années	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Inscrits sur liste complémentaire	Admis/présents
2014	76	1 083	373	150	76	11	20,38%
2015	200	1 084	506	309	200	43	39,53%
2016	95	1 422	445	218	95	29	21,35%

[Le calendrier du concours](#)

[Sujets des épreuves et conseils des jurys](#)

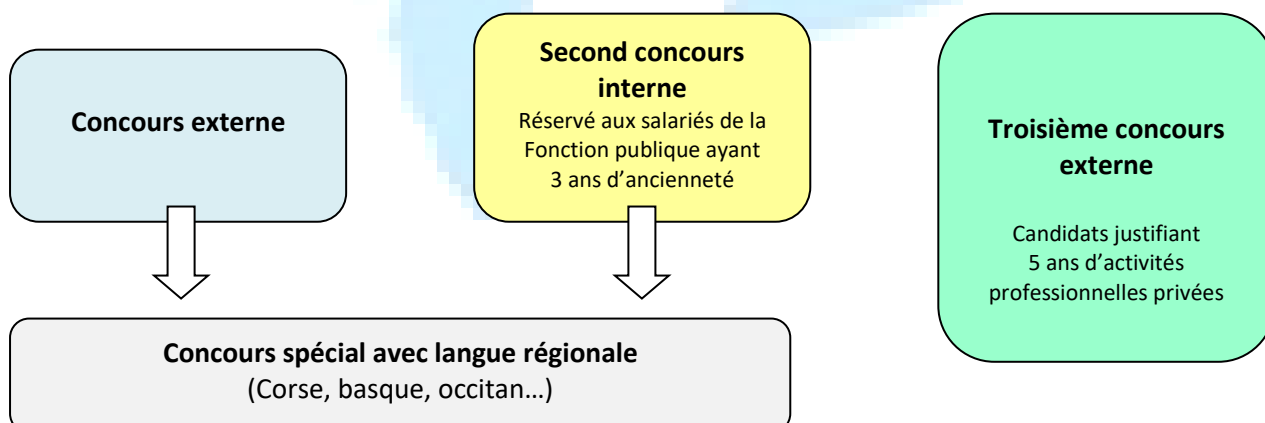
[Conseils à l'attention des candidats](#) (Note du rectorat de 2015)

[Le concours de recrutement](#) (Kisaitou pratique du SNUipp 63)

[Les épreuves des différents concours](#)

[Historique des articles relatifs au CRPE](#) publiés par le SNUipp 63

Les différents concours de recrutement publics



Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63

Les textes de référence

Organisation des différents concours de professeur des écoles

[Arrêté du 19/05/2013](#)

[Note de service du 2015-080 du 27/05/2015](#)

Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)

[Arrêté du 27/08/2013](#)

Stages de professionnalisation étudiants master

[Circulaire 2011-157 du 14/09/2011](#)

Organisation de l'année de stage des lauréats des concours

[Circulaire 2014-080 du 17/06/2014](#)

[Circulaire 2015-104 du 30/06/2015](#)

Modalités de stage des professeurs des écoles stagiaires

[Arrêté du 22/08/2014](#)

Référentiel de compétences professionnelles

[Arrêté du 01/07/2013](#)

[Site Eduscol](#)

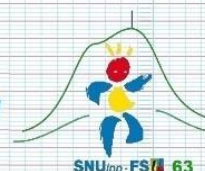


Le SNUipp-FSU revendique...

- une entrée progressive dans le métier avec des prérecrutements, dans le cadre d'un continuum de formation de la Licence aux premières années suivant la titularisation,
- une modification de la place du concours de recrutement,
- un tiers temps de stage en responsabilité pour les lauréats du concours qui ne possèdent pas le Master et des parcours réellement adaptés pour ceux qui l'ont obtenu (dans le contexte de la formation actuelle).

Une véritable formation initiale est indispensable

Enseigner, un métier qui s'apprend



**Premier syndicat
d'enseignants
du 1er degré**

SNUipp-FSU 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr

